

Le Centre de recherche en toxicomanie : Une installation conçue spécialement pour les chercheurs du secteur correctionnel

George Centen¹

Normes et planification des installations, Service correctionnel du Canada

En exploitant les possibilités qu'offre notre monde de plus en plus branché, nous sommes revenus aux fondements de la conception pour créer un nouveau Centre de recherche dans un milieu enchanteur.

En avril 2001, le Centre de recherche en toxicomanie du Service correctionnel du Canada a aménagé dans ses nouveaux locaux à Montague, à l'Île-du-Prince-Édouard. La Division a été créée récemment pour offrir un Centre de recherches de calibre mondial pour faire des recherches sur les problèmes de toxicomanie, particulièrement en ce qui touche la justice pénale.

La nouvelle installation comprend deux bâtiments situés sur les rives de la rivière Montague — un immeuble de bureaux mesurant 1 100 m² et une résidence adjacente pour les chercheurs et les spécialistes en toxicomanie invités. Le bâtiment central comporte des bureaux pour 24 chercheurs et membres du personnel administratif, une bibliothèque de ressources multimédia et de l'espace auxiliaire.

Nous avons tiré parti des possibilités qu'offre notre monde de plus en plus branché pour établir ce Centre international de recherche dans un cadre reconnu pour ses merveilleux paysages. Si l'on y trouve les technologies les plus récentes en matière de recherche documentaire, de communication et de présentation multimédia, le Centre représente aussi un retour aux fondements du design, parce qu'il est aménagé en vue de faciliter le travail et l'interaction et d'assurer le confort.

Du choix initial du site à la planification des éléments du paysage, nous avons réglé notre conception du Centre sur le principe suivant : devant l'omniprésence actuelle de la technologie, les gens ont de plus en plus besoin d'un milieu de travail qui contribue à leur bien-être et qui favorise l'interaction humaine. Les chercheurs passent une grande partie de leur journée submergés individuellement dans le monde de la technologie — à démêler l'information, à communiquer par voie électronique et à voir le monde par l'entremise des «yeux» d'un écran de 48 centimètres.

Ces technologies sont des outils essentiels pour réaliser le travail et étaient, en effet, parmi les éléments importants pris en compte lors de la conception de l'installation. Cependant, le design du Centre comprend aussi des attributs plus subtils qui répondent aux besoins des occupants en leur assurant un environnement de travail confortable et dynamique qui les encourage à communiquer entre eux.

Le bâtiment est composé de deux ailes qui émanent d'une aire d'accueil à double hauteur. La première aile comprend des bureaux administratifs et des espaces d'utilisation générale, incluant une salle de conférence, un salon du personnel, un centre d'informatique et une salle des documents. La deuxième aile est formée de deux étages de bureaux de chercheurs disposés autour d'un centre de ressources à double hauteur. Si les bureaux à aire ouverte sont actuellement la norme, le Centre est surtout composé de bureaux fermés et individuels. Ce choix tient compte de la nature du travail des chercheurs. Ceux-ci ont besoin d'espace calme où ils peuvent se concentrer et ils sont souvent appelés à travailler sur de longues périodes sur des documents confidentiels.

Nous jugeons essentiel que l'aménagement de l'espace, en bureaux fermés disposés suivant la structure organisationnelle, ne réduise pas l'esprit d'équipe ou la possibilité de communiquer face-à-face. Nous avons donc disposé les aires de circulation et d'accueil et le centre de ressources pour qu'ils communiquent les uns avec les autres, de telle sorte que, de leurs bureaux, les occupants puissent toujours se voir et ne soient jamais isolés les uns des autres.

Accentués par le fini naturel des poutres et des poteaux exposés, inondés de lumière naturelle provenant d'une variété d'angles et d'orientations et contenant une diversité de configurations spatiales, ces aires communes vont au-delà de leurs fonctions utilitaires. Elles devront servir de cadre à diverses activités : de la réflexion personnelle tranquille à des exposés et des réunions, en passant par des discussions spontanées et animées en petits groupes.

La première de ces aires communicantes, le hall d'entrée principal, sert d'élément d'organisation primaire dans le plan, avec des vues sur toutes les parties de l'installation ainsi qu'un lien visuel entre l'entrée publique du bâtiment et sa partie plus privée du côté de la rivière. L'espace à double hauteur, couronné de chaque côté par des murs rideau de verre, constitue un «forum public» pour l'échange de renseignements, les présentations et les événements publics. Les poutres et les poteaux exposés, les vitres du sol au plafond et les fenêtres internes orientées vers le cœur de l'espace créent l'impression d'une rue publique et extérieure liant les deux façades et les deux ailes du bâtiment.

Les espaces de type public, comme les salles de conférence et de réunions et le bureau du directeur, sont situés tout près de l'aire d'accueil principale, ce qui facilite l'accès aux visiteurs mais sépare aussi les bureaux privés plus loin. Cette disposition progressive des espaces, du public au privé, respecte la nature des différentes fonctions de chacun, mais facilite aussi la sécurité du bâtiment.

La sécurité du bâtiment, qui vise la protection globale du contenu et, en particulier, de l'information sensible, est très discrète. Cette sécurité passe d'abord par la bonne répartition des espaces à l'intérieur du bâtiment. Les salles de documents et d'informatique sont dotées d'une protection supplémentaire grâce à l'installation d'alarmes aux portes et dans les salles, ainsi qu'à l'utilisation de carte-clé d'accès et de serrures à combinaison. Les entrées du bâtiment central sont munies des mêmes dispositifs, ce qui accentue la sécurité et assure la surveillance intégrée et l'accès progressif. Cette dernière caractéristique facilite aussi l'utilisation du bâtiment après les heures normales de travail et par un groupe sans cesse changeant de spécialistes invités.

Dans l'aile administrative, les corridors sont larges et débouchent sur un espace à double hauteur surmonté de fenêtres hautes. Cette aire ouverte est située immédiatement à l'extérieur du salon du personnel et de la salle de conférence. Elle est conçue pour servir à de nombreuses fins : pour les pauses-santé lors de conférences, comme lieu de production pour assembler les gros rapports et comme espace de rencontre décontractée. Les bureaux à aire ouverte ont été positionnés pour faire entrer abondamment de lumière du jour dans ces sections, en plus de la lumière qui entre par le plafond et par l'éclairage qui filtre du salon du personnel. L'espace résultant procure un carrefour à l'aile administrative et une source d'éclairage naturel à l'intérieur du bâtiment.

L'aile de recherche à deux étages s'organise autour du centre de ressources. Au-delà de son but principal de servir comme bibliothèque multimédia, cet espace à deux étages lie visuellement et physiquement tous les bureaux des chercheurs. L'espace de circulation autour du niveau de la mezzanine a été conçu pour favoriser les discussions décontractées et l'échange d'information, avec des corridors plus larges et plus hauts que la norme et abondamment de lumière naturelle. De plus, tous les éléments fixes de l'espace ont été placés autour de la périphérie, ce qui libère de l'espace pour configurer et utiliser les meubles de différentes façons, incluant les présentations publiques.

Chaque section de recherche contient des bureaux ouverts et fermés, une salle de réunion, de l'espace de bureau pour les étudiants et pour les spécialistes invités et un espace de discussion décontractée. Si les sections de recherche sont séparées et situées sur deux étages, la conception du centre de ressources et les espaces de circulation adjacents tentent de favoriser l'esprit d'équipe et l'échange d'information et d'idées. La localisation des

salles de réunions, orientées vers l'aire d'accueil principale, accentue le lien entre les différentes équipes de chercheurs.

Les bureaux individuels ont été planifiés pour créer des environnements de travail confortables et insonorisés pour répondre à une variété de préférences personnelles et d'habitudes de travail. Chaque bureau est muni de son propre contrôle de l'ambiance pour le chauffage, la climatisation et la ventilation, ce qui permet aux occupants de choisir l'environnement de travail qui leur convient le mieux. Cette approche individuelle aux installations techniques tient compte du fait que les chercheurs travaillent souvent après les heures normales de travail. Ainsi, il est possible d'activer certaines parties du bâtiment seulement. De plus, les interrupteurs multiples d'éclairage au plafond et les lampes sur les bureaux permettent différentes conditions d'éclairage selon la personne et la tâche. Comme mesure supplémentaire de conservation, un capteur relève la présence humaine et contrôle l'éclairage et les systèmes de ventilation, les éteignant quand personne n'est dans la pièce.

La grandeur de la fenêtre extérieure est sans doute l'élément de conception des bureaux individuels le plus remarquable. En plus d'offrir une vue impressionnante, les larges fenêtres aux appuis bas étendent visuellement l'espace de bureau relativement modeste en liant le bureau au paysage. La lumière du jour et les beaux environs permettent au chercheur de se reposer les yeux et de se soustraire momentanément à la concentration soutenue qu'exigent ses recherches intenses et l'analyse de données.

Le retour aux sources de la conception se poursuit au-delà du bâtiment, à l'extérieur. Si le terrain du nouveau Centre ne mesure pas plus de deux acres, son emplacement donne abondamment de possibilités de soulagement visuel des exigences quotidiennes du travail. L'orientation et la conception du bâtiment, le prolongement des espaces dans les aires extérieures et la création d'un paysage plaisant tentent de lier le bâtiment à son environnement et de prolonger son usage vers l'extérieur.

La recherche a toujours bénéficié des progrès de la technologie. La toute dernière contribution de celle-ci, et sans doute sa plus importante, c'est la liberté qu'elle nous confère de situer un Centre de recherche dans un environnement aussi inspirant. La conception d'une installation de recherche devrait saisir et faire valoir cette possibilité en favorisant les qualités essentielles à tous les milieux de travail : une ambiance plaisante, l'éclairage naturel, le paysage, le confort, les contrôles d'environnement personnels et une variété d'espaces pour l'interaction personnelle. ■

¹ 360, rue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.